

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAUREVILLE LUNDI 20 NOVEMBRE 2017

Présents : Mmes BERTHIER Béatrice, VALETTE Blandine,
MM. CROUX Christian, CODECCO Didier, CANDELOTTO Christophe, DERAMOND
Sébastien, GLEISES Alain, MENDEZ Laurent, PAGES Gaston.

Absente excusée : Mme PAYRASTRE Elisabeth (pouvoir à L. MENDEZ).

Monsieur le Maire ouvre la séance.

M. DERAMOND Sébastien est élu secrétaire de séance.

2017- 46 DELIBERATION Décision Modificative N° 02 - Travaux assainissement autonome de la salle des fêtes et mairie.

Transfert à l'article 21532 d'un montant de 64 € pour payer les contrôles du SPANC.

Délibération approuvée à l'unanimité.

2017- 47 DELIBERATION Choix du bureau d'études pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire rappelle l'analyse des offres réalisée par l'ATD comme suit :

1 ^{er} :	2AU	13.99 (compétences/méthodologie/prix)	22 23 0€ TF – 4 500 € TO
2 ^{ème} :	CAIRN	13.28	29 130 € TF – 4 950 € TO
3 ^{ème} :	TOPOS	12.39	20 500 € TF – 4 900€ TO

Pour information, le délai de réalisation du bureau d'études 2AU est de 18 mois pour la TF et 20 si TO.

Après débat, le bureau d'études 2AU est retenu.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

Repas des aînés 49 personnes sont inscrites. Après négociation, il sera ajouté à l'entrée un morceau de foie gras et le dessert sera une Omelette Norvégienne.

Un coffret cadeau sera offert aux personnes de plus 80 ans ou aux personnes malades.

Une exception sera faite pour M. et Mme VERFEIL et M. GLEISES.

Une réflexion est engagée sur isolation phonique de la salle des fêtes. Une étude doit être réalisée par un expert acoustique afin de proposer une solution.

Monsieur le 1^{er} adjoint propose l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde. Ce document est obligatoire pour les grandes communes et conseillé pour les petites communes. Il indique les risques intempéries (inondation, tempête), les référents, les procédures de secours, ... Ce document sera réalisé en interne par le conseil municipal.

Une rencontre aura lieu avec les services de voirie du Conseil Départemental pour l'implantation des radars pédagogiques le vendredi 24 novembre 2017 à 14h30.

Prochain conseil prévu au : 16 décembre 2017 à 14h30

Séance levée à 22h00.